

Annexe 2

CALENDRIER PRÉVISIONNEL D'APPEL À PROJETS MÉDICO-SOCIAUX

Compétence de la Préfecture de département

Calendrier prévisionnel 2022 - 2023
de l'appel à projets relatif à la création de 10 places de centres provisoires d'hébergement (CPH) relevant de la compétence de la Préfecture du département de la Mayenne

Création de places en centres provisoire d'hébergement (CPH)	
Capacités à créer	1 000 places au niveau national 80 places au niveau régional
Territoire d'implantation	Département de la Mayenne
Mise en œuvre	Ouverture des places au 1 ^{er} semestre 2023
Population ciblée	Bénéficiaires d'une protection internationale au titre de l'asile
Calendrier prévisionnel	Avis d'appel à projets : 5 janvier 2023 Période de dépôt : 60 jours à compter de la publication de l'AAP
Transmission des projets à la direction de l'asile	Au plus tard le 5 avril 2023